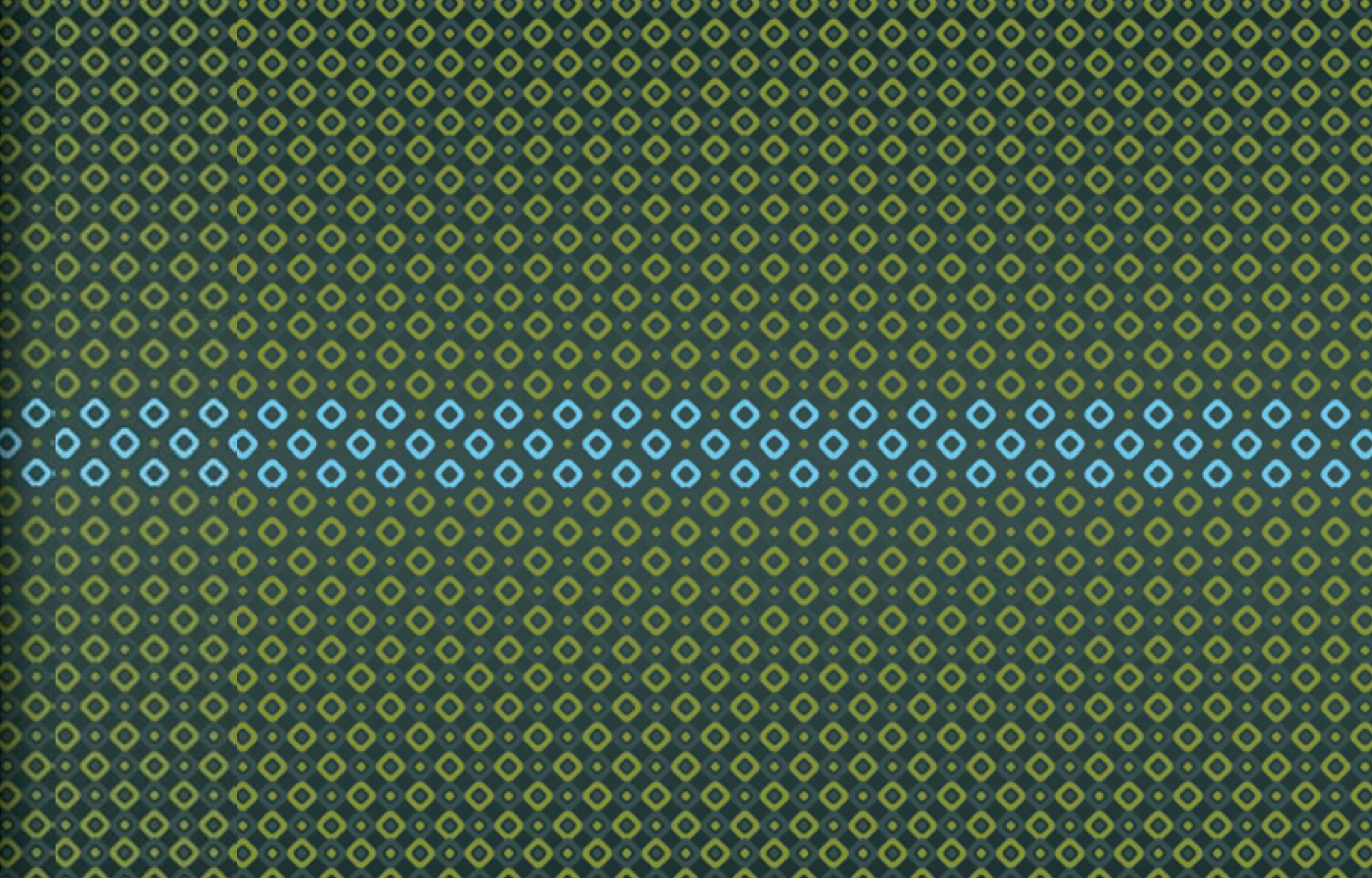
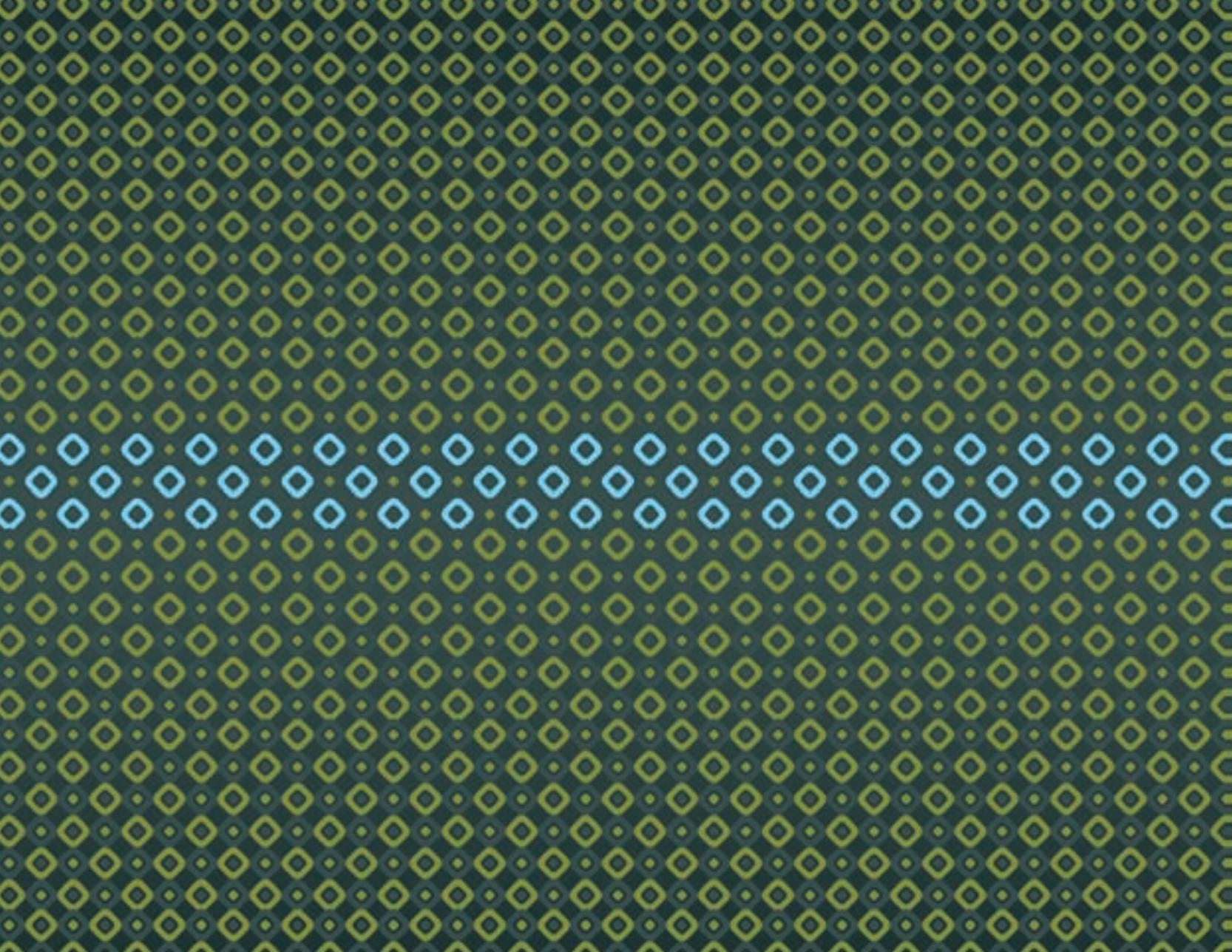




*Il était une fois  
Kawawana...*





*Il était une fois  
Kawawana...*

Propos recueillis par  
Kate Grace Thomas et Oussouby Touré

Photographies  
François Nimal

Coordination  
Charlotte Karibuhoye, Simon Mériaux et Julien Semelin



Il existe quelque chose de commun au monde de la conservation de la nature et au monde des enfants : certains récits concernant ces deux mondes commencent parfois comme un conte ! Il faut les aborder par le merveilleux, en disant : « il était une fois... ». Ces récits se terminent aussi par une morale de l'histoire, expérience pour la vie, toujours profitable à ceux qui les ont entendus. La fin d'un conte se révèle presque toujours belle. Cependant, elle ne permet pas à celui qui n'en écoute que le récit final de mesurer précisément la somme d'épreuves qu'il a fallu surmonter pour parvenir au résultat qui émerveille. La nature est pleine d'expériences qui permettent de retrouver cette éternelle leçon que les communautés humaines oublient de temps en temps : l'adversité force souvent à identifier des solutions salutaires, à condition d'avoir de la volonté et de s'organiser. L'exemple de cette réalité

## *Kawawana, une histoire...*

commune provient cette fois-ci de l'histoire de Kawawana ! Les contraintes ayant conduit quelques populations des villages de l'estuaire du fleuve Casamance à se mobiliser, pour retourner une situation environnementale compromise, ont construit cette belle histoire. Elles les ont amenées à prendre en charge leur destin, toutes seules d'abord, pour faire face à un problème devenu courant, le risque d'épuisement d'une ressource naturelle vitale pour leur alimentation, mais excessivement exploitée : le poisson et son habitat, la mangrove ! Le récit vivant de toutes les péripéties par lesquelles les populations sont passées, au bout de longues années d'efforts, fait l'objet de cet ouvrage dont il faut recommander la lecture, avec insistance. Il donne lieu, au moins, à l'identification de quatre leçons de succès que

chacun peut retenir, en cas de confrontation à un problème environnemental, de même nature, au niveau d'une communauté : la capacité à penser le futur, notamment de la part de leaders engagés, la lucidité nécessaire pour montrer que l'action est possible et donner l'exemple, l'aptitude à susciter l'émulation communautaire et l'obligation de compter d'abord sur soi et d'agir localement. Ce sont là quelques-uns des talents que les initiateurs de l'expérience de Kawawana ont montrés. L'élargissement et l'appel à d'autres compétences sont venus renforcer la dynamique impulsée, pour lui donner un aspect exemplaire, c'est-à-dire une initiative à citer comme modèle, dans le domaine de la conservation et de la restauration des ressources naturelles locales. L'évocation de Kawawana me remet en mémoire une vieille conviction qu'un ami et moi, depuis longtemps complices et impliqués

## *une belle histoire !*

dans la protection de la nature, avons pris comme maxime : « ne pas prétexter l'absence de moyens pour ne pas agir » ! L'histoire de Kawawana est belle ! Belle, car elle illustre l'engagement personnel et l'investissement sur la durée que nécessite la décision d'agir pour la préservation des ressources naturelles communautaires. Belle, enfin, parce que ce n'est pas un conte, mais la réalité d'une étape, réussie certes, qui doit désormais être consolidée sans cesse, complétée, améliorée, étendue à d'autres communautés... Le temps n'est donc pas encore venu de dormir sur ses lauriers. On s'accorde, malgré tout, le temps de contempler, avec satisfaction, l'œuvre accomplie pour dire aux initiateurs et aux populations :

**“ Jaajaak ! Bu susum mēmēk ! ”**

« Bravo ! Qu'est-ce que c'est agréable ! »

Pr. Paul NDiaye (Université Cheikh-Anta-Diop de Dakar)



## Aire du patrimoine communautaire de Mangagoulack





Il fait déjà nuit, et pourtant l'animation règne sur l'embarcadère de Tendouck. Des dizaines de pêcheurs accostent et débarquent leurs filets remplis de poissons : mullets jaunes, barracudas ou encore capitaines. Les commerçantes *bana-bana*<sup>1</sup> examinent les prises, à la recherche du meilleur spécimen à acheter. D'un bond, les apprentis pêcheurs, ces adolescents qui se forment au métier, sautent des pirogues.

Récemment, les pêcheurs ont décidé d'abandonner leurs filets en nylon dont les mailles très fines retenaient trop de prises de petite taille, au profit de leurs filets traditionnels en coton. Il a fallu alors réapprendre à pêcher avec ce matériel plus visible pour les poissons. Ainsi, en fin d'après-midi, les hommes montent dans leurs pirogues et rament vers le bolong de Tendouck. Là, amarrés tranquillement à l'ombre des palétuviers, ils attendent la bonne heure pour poser les filets. Certains réparent d'éventuels trous, d'autres fument paisiblement une cigarette.

<sup>1</sup> Terme utilisé pour désigner les revendeuses de poissons.

A la tombée du jour, c'est le moment. Le filet se confondra avec l'eau, et les poissons s'y laisseront prendre. Depuis la décision de changer de filet, le poisson revient, et les pêcheurs retrouvent peu à peu le moral. Bienvenue à Kawawana, une Aire du Patrimoine Autochtone et Communautaire (APAC) du Sénégal, située en Basse-Casamance. Ici vit une communauté qui a décidé de se battre contre la disparition de ses ressources naturelles, en faisant revivre les traditions de ses ancêtres.

C'est à travers les récits de ses habitants – pêcheurs, collectrices d'huîtres, maraîchers, chefs des villages, chefs religieux, etc. – que ce livre nous conte la création de Kawawana. Kawawana, contraction en langue Djola de « *Kapoye Wafwolale Wata Nanang* », signifie « préserver notre patrimoine ancestral ». Ce patrimoine naturel et culturel, très respecté par les ancêtres, resserre aujourd'hui les liens de la communauté. Ses habitants témoignent d'ailleurs de la douceur de vivre de l'époque, encore proche, de leur jeunesse, quand l'abondance des ressources naturelles était source de cohésion entre eux. Elle permettait notamment aux villages de s'offrir mutuellement les produits de leurs pêches, de leurs récoltes ou de leurs élevages.

La biodiversité locale participait également à l'éducation de chacun et au maintien des liens d'amitié et de solidarité. Les journées de détente entre jeunes de la même génération passées dans les mangroves ou dans la forêt, à ne consommer que les fruits sauvages, en sont un bon exemple. Les liens avec ces espaces naturels ont permis d'entretenir la pratique de lois coutumières, avec une force qui a sans doute facilité la résistance à l'entrée dans une organisation monétaire et à l'implantation de nouveaux modes de production tels que les grandes cultures et la surexploitation.

Ce récit se déroule à Mangagoulack, une des 320 communautés rurales du Sénégal. Située dans la région de Ziguinchor, en Casamance, Mangagoulack subit, comme les autres localités de cette région, les conséquences du conflit séparatiste qui touche cette zone depuis 30 ans. La communauté rurale comprend huit villages : Tendouck, Affiniam, Mangagoulack, Boutégol, Diatock, Elana, Bodé et Boutem, représentant une population totale d'environ 12 000 personnes. Les Diolas y sont majoritaires mais plusieurs autres groupes ethniques y vivent.

Le visiteur qui se rend à Kawawana est impressionné par le sens de la communauté et la sérénité qui y règnent. Ces principes semblent avoir présidé à la naissance de cette zone de conservation. Mais tout le monde vous le dira, sa création n'a pas été facile. Si aujourd'hui les premiers effets positifs se font sentir, avec un retour progressif des poissons, la démarche a nécessité une force motrice, de la détermination, de l'esprit d'équipe, et par-dessus tout, de l'engagement.

Aussi, le rôle des partenaires extérieurs, comme les ONG internationales, a volontairement été limité, afin de laisser les communautés piloter elles-mêmes le processus. Grâce à cette conviction très forte, et une vision étonnamment large, ce sont les habitants eux-mêmes qui se sont engagés et qui ont pris leurs responsabilités, pour le bénéfice de tous.



“ Avant tout, c'est l'entente. L'entente est le premier pas.  
La deuxième chose c'est l'engagement, et puis la collaboration.  
Nous avons débuté sans partenaires, mais c'est grâce à l'entente  
que nous y sommes arrivés ”. Malang Diatta

## De la prise de conscience collective à l'action !

### **La disparition de la « bonne vie »**

Avec le développement de la pêche commerciale dans les années 80, les habitants entrèrent en concurrence avec les grandes pirogues motorisées issues des principaux quais de débarquement du Sénégal venant exploiter leurs bolongs. Le poisson se fit de plus en plus rare, et la population de Mangagoulack fut bien désarmée pour faire face à cette situation. Stanislas Congo se rappelle avec humour de ces moments difficiles, où les pêcheurs devaient aller toujours plus loin pour pêcher : « Avant il fallait ramer, ramer, ramer, et avant d'arriver tu étais déjà vieux ! ». Tous les habitants des environs de Mangagoulack soulignent qu'il y a quelques années, le poisson était rare et les prises peu satisfaisantes. « Même pour avoir 5kg, c'était un problème » dit le vieux Ibrahima Ibou Diatta. Plus jeune, Alpha Diatta se souvient :



« à l'époque, chez nous, pour avoir beaucoup de poissons c'était difficile. Les gens utilisaient n'importe quelle maille ». Les pêcheurs commencèrent alors à utiliser des filets avec des mailles plus serrées, capturant ainsi davantage de poissons de petite taille. Cette pratique accéléra le processus de raréfaction de la ressource.

Le constat de départ fait par l'Association des Pêcheurs de la Communauté Rurale de Mangagoulack (APCRM), à l'origine de la création de l'APAC, était simple. Les pêcheurs de la zone ne menaient plus la « bonne vie » (le *Bourong Badiaké* en langue Diola) de leurs ancêtres. Les villageois avaient pris conscience de la diminution de la ressource halieutique. Les pêcheurs étaient inquiets à l'idée que les générations futures ne connaissent pas les poissons de leur terroir. La pêche ne rapportait plus assez d'argent. Les jeunes, toujours plus nombreux, quittaient leur foyer pour aller chercher du travail ailleurs, loin de leur famille. Qui n'avait pas une sœur ou un frère, exilé à Dakar ou ailleurs, contraint à s'embaucher comme journalier ?

Pourtant, autrefois, l'estuaire de la Casamance était naturellement très poissonneux et les pêcheurs vivaient bien. Tous les habitants de la zone ont entendu les histoires de leurs grands-parents leur décrivant une vie meilleure où manger du poisson frais chaque jour de la semaine était possible. Les villageois voulaient retrouver l'abondance d'autrefois et bénéficier de cette richesse. Ils souhaitaient recréer « la bonne vie » de l'époque,... mais comment faire ?

### Réhabiliter les règles traditionnelles

Pour trouver une solution à la disparition du poisson, il fallait impliquer chaque habitant de la communauté. Malang Diatta, aujourd'hui Président du Conseil des Sages de Kawawana, souligne : « On essayait de résoudre ce problème de la perte de nos ressources ensemble. Chez nous, on a une culture de solutionner les problèmes. S'il y a un problème, il faut au moins se réunir pour voir si on peut trouver une solution ». La réflexion concernait l'ensemble de la population et elle a pu se faire parce que la communauté s'est soudée autour de cet objectif commun de retrouver cette « bonne vie ».

Au cours de nombreuses discussions, l'idée que « la bonne vie » des anciens était liée au respect de règles particulières s'est peu à peu imposée. Le *Bourong Badiaké* implique de retourner à un mode de vie simple respectant les règles des ancêtres qui prévalaient avant que la modernité ne change la façon de vivre. Chez les Diolas, la terre et les bolongs se partagent avec les esprits et les fétiches qui en sont les gardiens. Des sites, – les sites sacrés – leurs sont d'ailleurs dédiés. Leur accès est réservé à quelques personnes et certaines pratiques y sont défendues. Dans toute la Basse-Casamance, il existe ainsi de nombreux bolongs sacrés où la pêche et le ramassage des huîtres étaient ou sont encore pour certains strictement interdits. Selon les habitants, les ancêtres sont les garants de la richesse de la nature et de l'ordre social. Ils peuvent ainsi punir celui qui ne respecte pas les sites sacrés et les fétiches qui y sont associés. On raconte que dans ces sites sacrés, les sorcières se réunissent chaque jour pour parler des problèmes fondamentaux. Ces règles traditionnelles sont très importantes. Malheureusement, avec le temps, elles ont été oubliées des jeunes et ne sont pas respectées par les pêcheurs non locaux.

**« Une des choses les plus importantes était l'idée de trouver une solution « ensemble » et c'est bien pour cela que les premières réunions ont rassemblé tous les membres de la communauté, depuis les imams jusqu'aux maraîchers ».**

Salatou Sambou

La question se posait donc : comment faire pour les réhabiliter et permettre la préservation du poisson ? La solution est apparue à la faveur d'une rencontre opportune entre les pêcheurs de Mangagoulack et des spécialistes de la conservation, très intéressés par la Casamance. Ainsi, Grazia Borrini-Feyerabend raconte : « Avec Christian Chatelain on a visité Mangagoulack en décembre 2008 et on a discuté avec des personnes clés, Salatou, Bassirou et leurs collègues, de leur histoire locale, de leurs rêves, de leurs opportunités et de leurs

problèmes. On cherchait justement des exemples de communautés encore engagées ou prêtes à se ré-engager dans la gouvernance locale des ressources naturelles. On a trouvé que les pêcheurs de Mangagoulack avaient désespérément besoin d'une « option » qui leur ouvrirait un chemin possible pour reprendre en main la gouvernance de leurs ressources pillées par l'accès libre et le manque de règles de gestion... Nous leur avons fait savoir que la Convention des Nations Unies sur la Diversité Biologique et l'Union

Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN) soutenaient notamment la gouvernance des aires protégées par les peuples autochtones, et donc la création d'APAC. Ils pouvaient ainsi s'organiser pour mettre ce processus en marche chez eux. Ils pouvaient s'appuyer sur ces politiques internationales, mais aussi compter sur la loi de décentralisation au Sénégal, qui permet aux communautés rurales d'établir leurs réserves communautaires ».

**“ On essayait de résoudre ce problème de la perte de nos ressources ensemble. Chez nous, on a une culture de solutionner les problèmes. S'il y a un problème, il faut au moins se réunir pour voir si on peut trouver une solution ”.**

Malang Diatta





“ La conservation permet à la population de rester ensemble, de consolider les liens. Avant, les éleveurs, les agriculteurs, les pêcheurs n'avaient jamais le temps de s'asseoir ensemble (...). Maintenant les gens savent que les problèmes sont à partager ”.

Bassirou Sambou

## Pourquoi une aire du patrimoine communautaire ?

### **L'importance du sacré en Casamance**

Il s'agissait donc de donner un statut de protection à certains bolongs, de rétablir des règles anciennes et, pour les habitants, de se réapproprier leur terroir. La création d'une APAC est apparue comme la meilleure solution. En effet, une APAC peut être définie comme un écosystème avec lequel la communauté locale entretient des liens historiques, culturels et/ou économiques très forts et pour lequel cette dernière décide de mettre en place une stratégie endogène et volontaire de conservation.

Puisqu'il existait déjà, dans la communauté, des espaces traditionnellement protégés, des bolongs et des forêts sacrés, il suffisait de réhabiliter ces anciennes règles de gestion et de leur donner un statut plus moderne, reconnu par tous. Ainsi naissait Kawawana, la première APAC en milieu côtier marin d'Afrique de l'Ouest.

“ On a voulu faire comme nos ancêtres qui plaçaient des fétiches dans les bolongs ou les forêts pour signifier l'interdiction définitive ou la suspension temporaire des activités d'exploitation dans ces espaces ”.

Bassirou Diatta

Comme l'explique Stéphane Diatta, ancien chef du village de Mangagoulack : « Je suis né ici, j'ai grandi ici, et je n'ai jamais pêché dans ces bolongs sacrés. Les gens savent que ces bolongs-là, ce n'est pas des bolongs pour entrer, pour

pêcher. C'est la raison pour laquelle Kawawana a choisi de les fermer, pour permettre aux poissons de se reposer, parce que ce sont les bolongs qui ne sont pas utilisés. » Bassirou Diatta de Mangagoulack ajoute « On a voulu faire comme nos ancêtres qui plaçaient des fétiches dans les bolongs ou les forêts pour signifier l'interdiction définitive ou la suspension temporaire des activités d'exploitation dans ces espaces ».

Le naturaliste Cyril Laffargue souligne l'importance des règles traditionnelles de gestion dans la conservation. Pour lui, les sites sacrés sont bien les plus riches en biodiversité. « A Kawawana, ils ont des bolongs qui sont sacrés, qui sont interdits depuis le temps des ancêtres, et donc ils ont intégré ça dans le plan de gestion de l'APAC et, du coup, un des

aspects de la protection est d'y interdire la pêche et la récolte des huîtres. Surtout, ces zones sacrées sont vraiment protégées au niveau biologique, ce sont des zones clés. A Mangagoulack c'est très, très clair, on trouve une forêt qui est pratiquement originelle ».

#### Première étape : discuter de l'APAC au sein de la communauté

Cette APAC, il fallait que chacun comprenne sa raison d'être et son fonctionnement. Ce n'est qu'après de nombreuses discussions et réunions que les habitants en saisissent l'intérêt. Ainsi Salatou Sambou explique : « l'idée m'est venue mais je savais tout d'abord qu'il fallait avoir l'appui et l'engagement de tout le monde afin de la réaliser. Donc le premier but était de réunir les gens – les pêcheurs, les femmes qui récoltent les huîtres, les maraîchers, les agriculteurs, les chefs de villages, les chefs traditionnels et religieux, la jeunesse – et de les informer sur l'idée de créer une aire du patrimoine communautaire. On voulait entendre leur avis ».



“ Pendant les séances d'information, il y avait beaucoup de gens qui ne croyaient pas ce que nous disions. On leur avait déjà proposé d'autres projets qui n'avaient pas réussi ”.

Salatou Sambou

Ce travail de sensibilisation, qui consiste à informer les gens et à recueillir leur avis, a commencé dans le village de Tendouck, le plus grand des villages de la communauté. « Il fallait communiquer avec les gens, parce que, si je suis devant eux et je dis : 'je veux créer une aire de patrimoine communautaire', qui saura ce que c'est ? » poursuit Salatou. « Pendant ces séances d'information, j'expliquais que l'on devait faire face à cette situation de perte de nos ressources naturelles

dès maintenant, avant que la situation ne soit encore plus exagérée. Il fallait définir exactement ce qu'est une aire du patrimoine communautaire, quel est le mode de gestion qu'il faut, quel est le type de gouvernance qu'il faut. C'est à travers ce genre d'informations que les gens ont pu comprendre et qu'ils ont adhéré à cette idée de conservation de nos ressources ».

Les femmes ont aussi joué un rôle majeur dans la mobilisation de tous et Mariama Dieme, du Comité des Sages, souligne : « Il ne faut pas rester tranquille et attendre l'Etat. Il faut se lever très tôt pour régler soi-même les problèmes. Les femmes ont un pouvoir et, si elles l'utilisent, elles seront bien respectées ».

Bassirou Sambou, Président du Conseil Rural au moment de la création de Kawawana raconte : « Pendant les séances d'information, il y avait beaucoup de gens qui ne croyaient pas ce que nous disions. On leur avait déjà proposé d'autres projets qui n'avaient pas réussi. Ils disaient : 'vous venez encore pour nous tromper'. Mais on est arrivé à gagner la confiance de la population, c'était un long processus. Jusqu'au moment de la naissance de Kawawana, les gens n'y croyaient pas. Il fallait convoquer tout le monde, pour que ce soit l'affaire de toute la communauté. Il fallait intéresser tout le monde, afin que tous participent à la création. La conservation ne concerne pas seulement les pêcheurs. La conservation est très utile, comme le mot l'indique, pour que les espèces puissent durer longtemps. Quand on détruit, les conséquences sont vraiment énormes. La conservation permet à la population





de rester ensemble, de consolider les liens. Avant, les éleveurs, les agriculteurs, les pêcheurs n'avaient jamais le temps de s'asseoir ensemble. Mais si chacun va seul de son côté, ça diminue la force. Maintenant les gens savent que les problèmes sont à partager ; sinon ils risquent de tomber dans les mêmes problèmes demain ».

Le contexte socio-politique de la Casamance restait un des sujets d'inquiétude des habitants, même si l'intensité du conflit avait fortement diminué depuis la fin des années 2000. Après une période de nombreux et violents affrontements, les craintes persistaient toujours, en particulier celles relatives à la perception par les autorités d'une démarche visant à donner plus de pouvoir aux communautés. « Si on crée une zone qui est gérée par nous-mêmes, est-ce que l'Etat ne va pas penser que nous voulons nous rebeller contre lui ? » demandait un pêcheur pendant une séance d'information. « Est-ce que l'Etat ne va pas penser que nous voulons contribuer à la rébellion casamançaise, en créant nos propres lois ? » s'interrogeait un autre.

Salatou Sambou raconte : « Beaucoup de gens pensaient qu'on aurait des problèmes à cause des mouvements de rebelles casamançais. C'était par prudence qu'ils ont pensé à ça. Mais il y avait aussi l'idée que la conservation pourrait inciter un changement de vie, un changement de la façon de vivre en Casamance. Les pêcheurs souffraient. Et on sait que la souffrance peut contribuer aux conflits ».

« Après avoir compris la réalité, les gens ont adhéré à cent pour cent » dit Malang Diatta. « Enfin, après plusieurs réunions, tous les huit villages ont accepté cette idée de créer une Aire de Patrimoine Communautaire. On avait dépassé la première étape », poursuit-il. A partir de là commença un travail de longue haleine, consistant à engager le processus de reconnaissance administrative de l'APAC d'une part et, d'autre part, à réhabiliter, au niveau local, les anciennes règles de gestion.



### Les longues démarches administratives

La première étape de reconnaissance administrative : s'assurer de la validation de la création de l'APAC au niveau de la communauté rurale, a rapidement été franchie, grâce à la conviction et à l'implication de son Président de l'époque, Bassirou Sambou. Celui-ci précise même ironiquement qu'une fois le processus lancé, certains membres de la communauté lui disaient : « Mais pourquoi n'avez-vous pas pensé à ça un peu plus tôt ? ». Suite aux nombreuses réunions de sensibilisation menées pendant plus de deux ans au sein de la communauté et à l'organisation d'une grande assemblée générale rassemblant tous les villages concernés, le Conseil Rural a entériné la création d'une APAC par un arrêté pris en août 2009. Y étaient précisées les propositions de zonage, de règles et de mode de gouvernance. L'étape suivante a consisté à saisir le Conseil Régional de Ziguinchor.

La création de l'APAC a tout de suite suscité l'enthousiasme d'Alexandre Coly, alors conseiller technique au Conseil Régional de Ziguinchor. « Quand ils sont venus me voir, ils avaient déjà fait l'essentiel. Moi je trouvais l'idée fabuleuse. J'ai travaillé avec eux avant de présenter l'idée aux autorités régionales. J'ai défendu le projet en commission, ils ont trouvé que le projet était excellent et tous y ont adhéré ». Cependant, comme le précise Philippe Tous, spécialiste des pêches, qui a accompagné l'APCRM pour la mise en place

du protocole de suivi des ressources halieutiques : « Le risque le plus important était que les autorités locales et régionales ne valident pas les mesures de gestion de l'APAC ». Le Conseil Régional a donc avancé prudemment, en insistant surtout sur la reconnaissance par les services techniques de l'Etat (Pêche, Eaux et Forêts) des règles et des sanctions proposées. Salatou Sambou reconnaît : « Il fallait aussi impliquer ces services techniques de l'Etat, pour qu'ils sachent ce que nous étions en train de faire, pour qu'ils soient à jour afin de donner une acceptation. C'est pour cela que nous avons impliqué ces services compétents de l'Etat sur le processus de création ». Ainsi, après plusieurs sessions d'examen, le Conseil Régional valide le 20 mars 2010 la proposition de création de l'APAC, décision qui sera reconnue par un arrêté du gouverneur de la Région de Ziguinchor trois mois plus tard. Suite à ces décisions, les responsables de Kawawana décidèrent d'organiser une cérémonie officielle, pour fêter la naissance de leur APAC, et la faire connaître à toute la région. La pose des fétiches par les femmes à l'entrée des bolongs protégés en fut l'évènement le plus symbolique. En effet, à Kawawana les femmes s'occupent exclusivement de leur mise en place. Les plus âgées sont considérées comme les plus compétentes pour communiquer avec les ancêtres et gérer les relations avec les fétiches. Les hommes et les enfants n'ont pas le droit d'assister à ces rituels. Comme cela se fait traditionnellement, cette cérémonie se déroula de nuit. Pendant la journée, les hommes allèrent poser les pancartes précisant le règlement et le zonage de l'APAC, moment marqué par la venue de dauphins qui entourèrent les pirogues. « C'était un instant magique ! » précise Christian Chatelain, qui a assisté au phénomène. « C'est comme s'ils étaient venus pour nous remercier de protéger leur espace de vie ! ».

**« Quand ils sont venus me voir, ils avaient déjà fait l'essentiel. Moi je trouvais l'idée fabuleuse. J'ai travaillé avec eux avant de présenter l'idée aux autorités régionales. J'ai défendu le projet en commission, ils ont trouvé que le projet était excellent et tous y ont adhéré ».** Alexandre Coly



“ Ca m'étonne, maintenant, qu'on utilisait le monofilament avant !  
Ça tue le poisson ! On tuait les cadeaux de la mer. Mais Kawawana,  
cette initiative, c'est pour défendre l'environnement, pour avoir  
quelque chose demain. Sinon, les poissons allaient diminuer.  
Il faut faire tout pour éliminer le pillage de la mer ”. Stanislas Congo

## Des règles consensuelles pour bien gérer Kawawana

### **Les règles liées à la pêche**

Le règlement de Kawawana est simple. Tout d'abord, toute pêche motorisée est interdite et seules les pirogues à rame sont autorisées à pénétrer dans la zone. En introduisant cette contrainte, les pêcheurs ferment ainsi l'accès de leur zone aux grandes pirogues de pêche venues de l'extérieur. L'interdiction du moteur contribue également à préserver la tranquillité des lieux.

Comme sur l'ensemble du territoire national, les filets monofilaments (les « *thiass* »), sont interdits. Ces filets en nylon sont peu sélectifs. Ils capturent tous les poissons, même ceux de petite taille. Bassirou Sambou ajoute : « Le filet monofilament, il détruit. Quand il tombe dans l'eau, il peut rester là-bas pendant cent ans. Il reste toujours là où il est tombé et ça

tue énormément de poissons sans aucune raison. Tous les poissons qui vont passer par là vont mourir et ils ne seront consommés par personne. Ils vont pourrir là-bas ».

Les responsables de l'APAC ont compris qu'il allait être difficile d'exiger l'application immédiate de la règle qui interdit d'utiliser ce type de filet dans les bolongs. C'est pourquoi, ils ont donné un délai de six mois aux pêcheurs pour leur permettre de se préparer. « Pour un pêcheur, le fait de renoncer à utiliser le monofilament lui fait perdre beaucoup d'argent. En adoptant cette décision, ils voulaient permettre aux pêcheurs d'avoir de l'argent pour acheter les nouveaux filets dont l'utilisation est autorisée par le plan de gestion. Ils ont décidé également de mener une grande campagne de sensibilisation pendant cette période » explique Bassirou Diatta.

Certains pêcheurs ont cependant demandé aux responsables de l'APAC de chercher des appuis de partenaires extérieurs pour faciliter le renouvellement des filets. Mais la réponse a été catégorique : Kawawana est une initiative de la communauté, c'est à la communauté de chercher à résoudre ses problèmes, en comptant sur ses propres forces d'abord.

Depuis l'interdiction, les pêcheurs ont repris les filets en coton. Plus visibles dans l'eau, ils obligent les pêcheurs à pêcher à la tombée de la nuit. Bassirou Sambou décrit comment la technique de pêche a ainsi évolué : « On préfère utiliser les mailles de 25, les petites mailles. Même si ça tombe dans l'eau, le jour, le poisson va voir une maille 25. Et quand cette maille reste longtemps dans l'eau, elle va pourrir et ne va pas faire beaucoup de dégâts là-bas. On achète les filets à Ziguinchor, et on les fait monter par un spécialiste en arrivant à Kawawana. En allant à la pêche, on regarde la direction des oiseaux indicateurs tels que les pélicans et on pose les filets ».

Outre ces règles, un zonage a également été établi. Les bolongs sacrés de Mitij et KilinKilin sont des sanctuaires. Il est défendu d'y pénétrer. La pêche, la collecte des huîtres et la coupe du bois de mangrove y sont donc strictement interdites. L'objectif est de permettre aux poissons et aux coquillages de se reproduire dans ces zones, et par effet de débordement,

de repeupler les bolongs adjacents. Deux types de zones ont ainsi été créés autour de ces deux bolongs : l'une réservée aux habitants des huit villages, pour leur consommation personnelle et la vente dans les villages et l'autre ouverte à la pêche pour tous, permettant ainsi une activité commerciale (cf. cartographie p.11).

Les sanctions sont strictes et bien déterminées, les amendes vont de 50 000 à 150 000 CFA selon la gravité de l'infraction, avec confiscation du matériel de pêche allant de un à trois mois. Ahmed Diop, Inspecteur du Service des Pêches, qui a approuvé le règlement de Kawawana en 2010, précise même : « En cas d'utilisation de filet mono-filament, les poissons pris sont saisis. Ils sont vendus aux enchères et le filet est détruit ».

Pour faire respecter ces règles, les pêcheurs se sont organisés. Ils ont créé un comité de surveillance de 24 personnes. Grâce à l'appui ponctuel de la Fondation Internationale du Banc d'Arguin (FIBA), ils ont pu acquérir deux pirogues de surveillance et du petit équipement, et bénéficier également de formation. Ainsi ils organisent des patrouilles et s'ils constatent une infraction, ils en informent un agent assermenté du Service des Pêches ou des Eaux et Forêts qui dressera le procès verbal. Ce système étant difficile à gérer, le comité de surveillance a, par la suite, reçu de la part des Services de la Pêche une délégation de pouvoir afin d'être habilité à constater lui-même les infractions, et donc à faire respecter la réglementation. Pour financer les patrouilles de surveillance, l'APCRM a rétabli un système traditionnel : les pêches communautaires. Bassirou Diatta explique : « Les surveillants organisent chaque mois une pêche collective et les recettes tirées de la vente des captures alimentent une caisse. Une partie des recettes sert à acheter le carburant pour les besoins de la surveillance et le reliquat est réparti entre les surveillants ».

**“ Lorsque l'on a commencé à travailler, certaines personnes ne voulaient pas respecter les règles définies pour gérer l'activité de pêche dans notre zone. Elles disaient « la mer appartient à tout le monde et il faut laisser les pêcheurs travailler comme ils le souhaitent, sans rien leur imposer ! ”** Un pêcheur de Tendouck

Mais tout ne s'est pas mis en place facilement. Des pêcheurs de Tendouk racontent : « Lorsque l'on a commencé à travailler, certaines personnes ne voulaient pas respecter les règles définies pour gérer l'activité de pêche dans notre zone. Elles disaient « la mer appartient à tout le monde et il faut laisser les pêcheurs travailler comme ils le souhaitent, sans rien leur imposer ! ». Pendant les premiers mois de la création de l'APAC, on a rencontré des difficultés avec certains pêcheurs autochtones qui se cachaient pour pêcher dans les bolongs en utilisant des filets non réglementaires ».

La force de l'APCRM, c'est d'avoir mis sur pied un système de surveillance fort et impartial. Le lendemain de la cérémonie officielle de lancement de l'APAC, les deux pirogues de surveillance étaient déjà en activité. Après une période de deux mois destinés à avertir les pêcheurs de l'entrée en vigueur des nouvelles règles, les arraisonnements ont commencé, ce qui n'a pas été sans susciter certains troubles. Aujourd'hui, malgré les efforts de signalisation et de sensibilisation, certains pêcheurs ne respectent toujours pas la réglementation.

Malang Diatta rajoute : « Nous avons rencontré des difficultés avec les pêcheurs migrants originaires de Ziguinchor, malgré le travail d'information et de sensibilisation qui a été fait par les responsables de l'APAC au niveau des radios. Entre le début du mois de février 2012 et maintenant, il y a eu plusieurs cas d'infraction et on a arraisonné plusieurs pirogues et confisqué plus de quinze filets non réglementaires dans les bolongs. Bien que les limites de la zone soient matérialisées par des bornes, les contrevenants prétendent qu'ils ne savent pas que la pêche y est réglementée ».

#### **Des règles aussi pour la collecte des huîtres et la collecte du bois de mangrove**

Au départ, aucune règle ne régulaient la collecte des huîtres, tâche incombant traditionnellement aux femmes. Pourtant, celles-ci ont été impliquées dès le départ dans la création de l'APAC

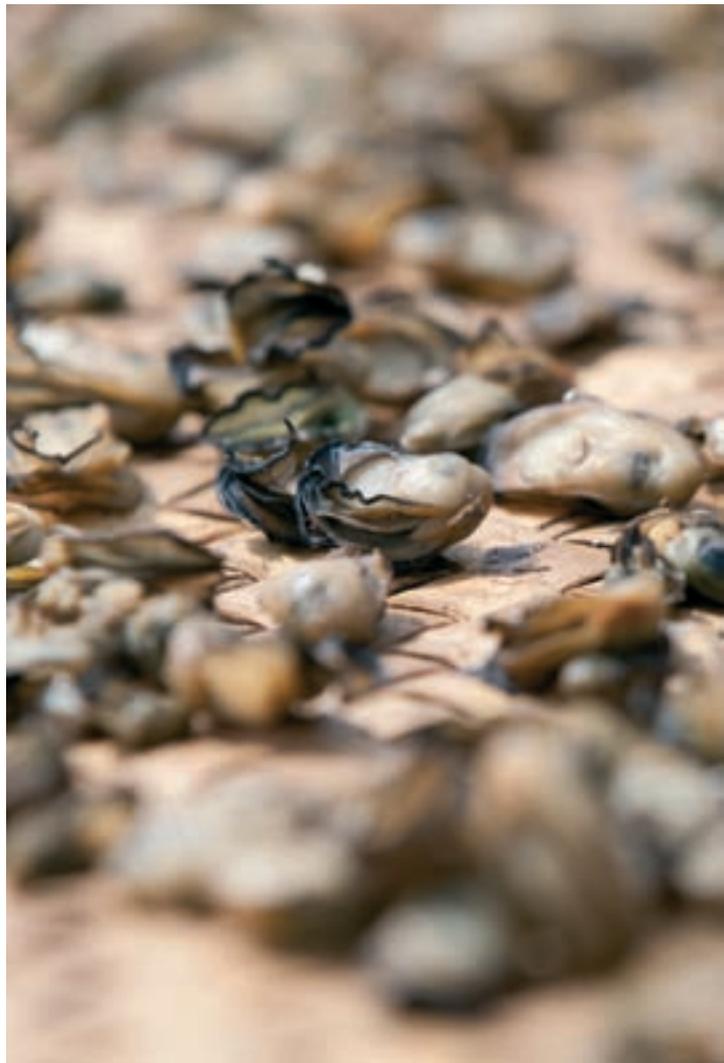
(trois d'entre elles siègent au bureau de l'APAC) et plus particulièrement au niveau des suivis écologiques. « Lorsqu'on a commencé le travail au niveau de l'APAC, on s'est intéressé uniquement à l'exploitation du poisson et du bois parce que ce sont les pêcheurs qui ont eu l'idée de faire le travail. On a associé les femmes au travail, mais aucune règle n'a été définie pour organiser le travail qu'elles font dans les bolongs et qui porte sur le ramassage des huîtres » explique Aïssata Sambou, Présidente de l'Association des femmes collectrices d'huîtres.

Pour remédier à cette situation, les gestionnaires de l'APAC ont impulsé la création d'une association des femmes collectrices d'huîtres en 2011. A cette occasion, un bureau spécifique a été mis en place par celles-ci pour élaborer et appliquer une réglementation s'inspirant des valeurs traditionnelles.

Pour Aïssata Sambou, pendant la première phase de Kawawana, il a été très bénéfique de se baser sur les expériences des mères et grand-mères : « L'Association des femmes ramasseuses d'huîtres regroupe les femmes venants des huit villages de Kawawana.







Au temps de nos grands-mères, la récolte des huîtres se faisait de façon organisée. Les femmes faisaient la récolte des huîtres jusqu'au mois de juin, et la reprenaient après la récolte du riz. Mais à notre niveau, tel n'était pas le cas. On faisait la récolte de façon anarchique, et peu à peu la qualité des huîtres s'est dégradée. C'est pour cela que nous nous sommes réunies pour en discuter, pour réapprendre l'ancienne méthode de récolte des huîtres ».

« Quand on a demandé à nos grands-mères, elles disaient qu'elles ne prenaient pas les coupe-coupe pour couper les racines des palétuviers. Elles utilisaient des bâtons, en identifiant les huîtres qui étaient prêtes et celles qui avaient besoin de plus de temps pour grandir ». L'Association a donc décidé d'enseigner aux femmes l'ancienne méthode de récolte des huîtres. « Il s'agit toujours de la meilleure technique. Le fait d'avoir huit villages nous a permis d'échanger des idées, mais d'avoir une seule voix. On a vu les résultats et aujourd'hui on gagne plus qu'aux années passées. La saison commence en

février et elle finit au mois de juin. A la fin de la saison, nous posons des fétiches pour que tout le monde sache que la récolte des huîtres est interdite. Une amende de 25 000 CFA est aussi prévue pour ceux qui ne respectent pas le règlement, mais les fétiches sont trop respectés ici », précise Aissata Sambou.

« Maintenant il y a plus d'huîtres et on voit des huîtres de qualité, des grandes huîtres. Si on expose les huîtres de qualité, on gagne plus d'argent. Avant, il y avait des femmes qui sont parties en Gambie pour faire la récolte des huîtres (les femmes 'saisonnnières'.) Actuellement ces femmes n'y vont plus,» ajoute-t-elle. « Il n'y a pas de règlements en ce qui concerne la vente des huîtres en dehors de la communauté. Cependant, les femmes qui ne viennent pas des villages de Kawawana ne peuvent pas récolter d'huîtres ». Enfin, tous les deux ans, du 15 au 30 juin, la collecte des huîtres est exceptionnellement autorisée aux femmes des villages dans le bolongs de Mitij.

Les règles de Kawawana sont bien définies et peuvent paraître contraignantes, pour les pêcheurs, comme pour les femmes qui récoltent les huîtres. Pour la majorité des habitants, ces nouveaux modes de pêche et de récolte des huîtres sont aujourd'hui acquis, au point que certains se remémorent avec étonnement leurs anciennes pratiques ! Ibrahima Ibou Diatta se souvient : « Avant la création de Kawawana, les gens utilisaient les mauvaises mailles et le filet monofilament. S'il n'y avait pas Kawawana, il n'y aurait pas tellement de poissons ». Pour Stanislas Congo : « Ca m'étonne, maintenant, qu'on utilisait le monofilament avant ! Ça tue le poisson ! On tuait les cadeaux de la mer. Mais Kawawana, cette initiative, c'est pour défendre l'environnement, pour avoir quelque chose demain. Sinon, les poissons allaient diminuer. Il faut faire tout pour éliminer le pillage de la mer ».

Alors que les règles de Kawawana ne sont effectives que depuis quelques années, nombreux sont ceux qui soulignent les effets déjà visibles de celles-ci sur le poisson d'abord, mais aussi plus généralement sur la biodiversité et sur l'ensemble de la communauté.



“ Le fleuve nous donne beaucoup de plaisir maintenant qu'on le respecte. On est vraiment content. Je peux gagner ma vie, sans me stresser. Je peux m'occuper de mes proches ”. Stanislas Congo

## Le retour de « la bonne vie »

Afin de mesurer l'impact de ces mesures de conservation, un dispositif de suivi écologique et socio-économique a été établi dès le début de la création de l'APAC. Ce dispositif a été appuyé par des experts internationaux qui ont accompagné les membres de la communauté dans la mise en place des indicateurs et la collecte régulière des données.

### **Le suivi des impacts de Kawawana**

Selon les objectifs de Kawawana, trois suivis communautaires ont été mis en place : le premier concerne les ressources en poisson, le deuxième les retombées socio-économiques et le troisième est un suivi écologique. Kawawana est aujourd'hui un des rares espaces protégés où des états de référence ont été élaborés dès la création, et qui permettent aux comités qui se sont constitués pour assurer ces suivis de mesurer les impacts des mesures de gestion.

Pape Famara Biaye est le responsable de l'organisation des pêches de contrôle organisées dès le début du processus Kawawana, et qui permettent de surveiller l'évolution des poissons dans la zone. Ces pêches sont réalisées par une équipe de six personnes, bénévoles, grâce aux fonds propres de l'APCRM. « Les pêches de contrôle, explique Pape Famara Biaye, se font trois fois par an dans le bolong de Mitij, dont l'accès est strictement interdit par le règlement de Kawawana.

**“ Si je dois faire une conclusion de tout ça, je dirais qu'on a été surpris.**

**On ne peut pas encore dire si c'est pour de bon ou non, mais on a eu de bons résultats. On a vraiment protégé les zones ”.**

Pape Famara Biaye

On pèse et on mesure la totalité des prises réalisées. On vérifie aussi le contenu des estomacs des poissons pour connaître leur alimentation. On détermine aussi leur sexe, et si ce sont des femelles, on regarde le stade de reproduction. Cela nous permet d'avoir une idée des périodes de reproduction pour chaque espèce que l'on prend. Ensuite, on envoie tous les résultats au conseil scientifique<sup>2</sup> qui nous aide à analyser ces informations.». L'objectif est de comprendre comment les espèces réagissent à la pression de la pêche et aux mesures de gestion qui ont été mises en place.

« Au cours de ces pêches de contrôle, on a pris une quinzaine d'espèces qui tendaient à disparaître. Avant, chacun pêchait comme il voulait. Comme on a réglementé les mailles, on a vu les résultats souhaités. On a vu un grand retour des poissons, surtout pour le barracuda, le mullet rouge, le capitaine. Si je dois faire une conclusion de tout ça, je dirais qu'on a été surpris. On ne peut pas encore dire si c'est pour de bon ou non, mais on a eu de bons résultats. On a vraiment protégé les zones. Ce rôle m'a permis de connaître la biologie de ces espèces, comment les poissons se reproduisent. ça m'a permis d'apprendre beaucoup de choses. » Pape Famara Biaye, responsable des pêches de contrôle.

Ce retour du poisson, et notamment des espèces nobles à haute valeur ajoutée comme les barracudas, les capitaines ou les carpes rouges, a des effets directs sur le niveau de vie des

2 Un conseil scientifique constitué d'experts a été formé dès le lancement de ces suivis. Sympathisants de Kawawana, ces experts sont consultés sur des questions précises et analysent les résultats des suivis qui sont effectués par les équipes locales.

pêcheurs et de leur famille. Ainsi, pour Mamina Goudiaby qui dirige l'équipe de suivi socio-économique de Kawawana : « Je pense que la première satisfaction, c'est venu d'abord vers les pêcheurs, car là où ils avaient 6 000 FCFA par prise à l'époque, des fois ils vont maintenant jusqu'au 15 000 CFA ». Le suivi socio-économique est organisé sous forme d'enquêtes annuelles auprès de familles des huit villages de Kawawana ainsi qu'auprès des boutiquiers. Le but de ce suivi est bien de mesurer les effets des règles de gestion des ressources naturelles sur le niveau de vie des familles et de mesurer « la bonne vie » tant attendue. « Nous avons fait notre première étude socio-économique en 2010. Nous avons interviewé les pêcheurs et les boutiquiers », explique Mamina « Nous avons constaté qu'en 2011, par rapport à 2010, le revenu des pêcheurs semblait doubler. Avant, ils gagnaient entre 20 000 et 50 000 FCFA par mois, avec au moins une vingtaine de sorties par mois. Maintenant ils arrivent à gagner entre 7 000 et 11 000 FCFA par sortie. Dans les ménages, les revenus sont maintenant améliorés ». Pour Mamina, « pendant les premières années de l'existence d'une APAC, c'est difficile de mesurer l'impact à long-terme sur les foyers, mais les enquêtes de 2010 et de 2011 ont permis de constater qu'il y a déjà une diminution du nombre de familles qui sont en difficultés financières. Quant aux boutiquiers, eux aussi ils gagnent plus d'argent et ils mènent un train de vie un petit peu plus confortable ».





### Des effets bénéfiques pour toute la communauté

Le retour du poisson profite aux pêcheurs, bien sûr, mais aussi à l'ensemble des acteurs de la transformation et du commerce du poisson. Keba Djemmeh est commerçante bana-bana à Tendouck : « J'achète les poissons et je les revends à Bignona ou même jusqu'à Kolda. La qualité à Kawawana est bonne. Ça marche pour moi, même si j'ai un manque de glace et de transport. Avant, il y avait un problème car les poissons n'étaient pas nombreux. C'est bon maintenant et je vais sûrement continuer avec ce travail. »

D'autres bénéficiaires des effets de Kawawana sont plus inattendus. Ainsi, le jeune Daouda Diatta explique qu'il a appris la pêche avec ses grands frères pendant les vacances scolaires. « A la fermeture de l'école, chaque année, je vais à la pêche avec mes frères. Nous partons dans une pirogue qui appartient à mon cousin. J'apprends comment attraper les poissons avec une ligne. Les poissons que je prends, je les vends dans le village. Avec l'argent que je gagne, j'achète les fournitures scolaires, les stylos bics, les habits. Je les paie moi-même ». De manière plus globale, pour les habitants, l'accès à davantage de poissons contribue à l'amélioration de leur alimentation. « A l'époque, les enfants ne mangeaient pas beaucoup de viande ni de poissons » se souvient Léon Diémé, pharmacien dans le village d'Elana depuis 1973. « Avant, il y avait du poisson mais il n'y en avait pas tellement, comme maintenant. Le poisson apporte des vitamines A, B, C... c'est important pour les enfants. La papaye, la mangue, aussi. On les conseille aux nouvelles mamans. C'est vrai que moi, personnellement, comme pharmacien, je vois maintenant moins de malnutrition chez les enfants ».

Bassirou Dabo est un jeune apprenti pêcheur : « La pêche est un métier très favorable. Une fois que je suis formé, je pense que je peux gagner entre 7 000 FCFA et 12 000 FCFA par jour. C'est un bon métier, et c'est meilleur ici qu'ailleurs. C'est pour ça que je voulais l'apprendre. Je ne dois pas aller à Ziguinchor ou à Dakar pour travailler. Le travail m'attend ici ».

### **Le retour des jeunes dans les villages**

Comme l'explique le jeune Bassirou, le fait que les pêcheurs puissent vivre décemment de leur métier est essentiel pour lutter contre l'exode rural qui affecte la Basse Casamance. En effet, cette partie du Sénégal est fortement touchée par ce phénomène qui provoque, chaque année, le départ de centaines de jeunes, hommes ou femmes, pour la ville, attirés par la promesse d'un meilleur salaire.

Michel Diatta est enseignant à l'école élémentaire : « Ces villages connaissent beaucoup d'exode rural mais on espère qu'avec Kawawana, il y aura plus de jeunes qui vont rester ici ». C'est aussi l'avis d'Alexandre Coly, ancien conseiller technique au Conseil Régional de Ziguinchor : « Des projets peuvent aider à fixer les jeunes dans leurs localités. Nous pensons que ce sera un phénomène d'inversion de l'exode rural ».

Alpha Diatta faisait partie des jeunes qui ont quitté leur village natal dans l'espoir d'une meilleure vie ailleurs. Il est parti pour Dakar, où il était journalier dans une usine de chaussures, avec un revenu très faible. « C'est de Dakar que j'ai appris que les pêcheurs étaient en train de créer une association pour l'avantage de la communauté », dit-il. « Au début, je ne le croyais pas. A l'époque, chez nous, pour avoir beaucoup de poissons c'était difficile. Les gens utilisaient n'importe quelle maille. Mais petit à petit j'ai appris que depuis qu'on a créé Kawawana, on a éliminé les petites mailles. Donc ça permet de partir à la pêche et de revenir avec des gros poissons, avec des poissons vraiment suffisants ».

Il a pris la décision de revenir sur place et de tenter sa chance comme pêcheur : « Il y a beaucoup de choses d'ici que j'ignorais auparavant. C'est mieux de rester ici au lieu d'être à Dakar. Ici on a du poisson bien frais! A Dakar, je fabriquais des chaussures. Il fallait se lever à 4 heures du matin pour gagner entre 600 CFA et 2 500 CFA par jour. Ici je suis dans ma maison familiale. Je suis né ici, j'ai grandi ici. Et ici, tout le monde est ensemble. Enfin les gens ont compris que si on travaille dur aujourd'hui, ensemble, on peut tous avoir quelque chose pour demain. Au lieu de 5kg de poisson hier, tu peux avoir 20kg demain ».





Il est vrai que cette région a vu trop d'exode rural, au détriment de l'organisation familiale. Bassirou Sambou explique que maintenant, ceux qui vivent à Dakar apprennent de leurs nouvelles : « lorsqu'ils reviennent visiter leurs parents, ils constatent par eux même le retour de leurs compatriotes au village. Ils voient qu'ils vont bien, qu'ils mènent une bonne vie, pourtant ils ne dépensent pas beaucoup d'argent ».

Pour Alpha Diatta, « il y a des gens qui croient qu'il faut être dans le gouvernement ou être enseignant pour avoir quelque chose dans la vie. Il y a maintenant beaucoup de gens dans notre communauté qui comprennent qu'il y a des choses qu'on peut faire pour rendre la vie plus facile. Il y a des filles qui disent que « si je me marie avec un pêcheur, je vais régler mes problèmes, je vais manger du poisson pour le reste de ma vie. ». Je ne pense même pas à retourner à Dakar. La richesse est tout près de nous.». Aby Diatta, de Tendouck, confirme : « Se marier avec un pêcheur, c'est avoir une bonne vie remplie de poissons ! ».

### Kawawana, l'affaire de tous

Si Kawawana a des effets indéniables sur le niveau de vie des familles, il semble aussi que certains impacts concernent la cohésion sociale au sein des villages, et l'image de la communauté rurale de Mangagoulack auprès de ses voisins. Ainsi, l'amélioration des conditions de vie a renforcé les liens sociaux entre les habitants. Pour Ibrahima Sagna, fonctionnaire de l'Etat, responsable de l'appui au développement rural à Tendouck, « tout le monde s'est lancé dans ce processus. Il existe une synergie entre les pêcheurs et la population ». Pour Bassirou Sambou, « la conservation nous permet aussi de lutter contre la pauvreté. Quand on a des moyens, on mange bien, on devient plus sain, on assure une bonne éducation à nos enfants. Mais lorsque on a faim, on risque de devenir nerveux. On n'écoute personne et la violence s'installe. »

« L'APAC nous a beaucoup rentabilisé au niveau de la communauté aussi » ajoute Ibrahima Ibou Diatta « Les villages se sont réunis et tout le monde s'est mobilisé afin d'assurer une surveillance stricte des zones. Il suffit de mobiliser les gens, de les sensibiliser, de former les lois. Moi personnellement, je trouve que ce n'est pas difficile. C'est comme élever les poulets. Si on est d'accord, on va les nourrir et ils vont se multiplier. Et quand ils sont nombreux, ça va tous nous servir. Il faut oublier l'intérêt personnel et il faut chercher l'intérêt commun. Avant, l'essentiel était juste de remplir sa pirogue. Le progrès qu'on voit aujourd'hui est très encourageant ». Alpha Diatta, quand à lui, précise : « ici on collabore dans le travail; on est toujours ensemble. Auparavant, il n'y avait pas vraiment de sens de communauté rurale. Mais maintenant, à chaque réunion que l'on fait, chaque village a des représentants. Les gens profitent des réunions, des mariages, pour sensibiliser les autres ». « Cet impact positif a fait une publicité pour la communauté rurale », précise Mamina Goudiaby.

**« Il faut oublier l'intérêt personnel et il faut chercher l'intérêt commun. Avant, l'essentiel était juste de remplir sa pirogue. Le progrès qu'on voit aujourd'hui est très encourageant ».**

Ibou Diatta

« Les autres populations des pays voisins viennent voir ce que font les pêcheurs ici. Ce n'est plus l'affaire des pêcheurs seulement ». La prise de conscience des villageois sur la nécessité de gérer leurs ressources halieutiques renforce l'idée, auprès des habitants, que c'est l'ensemble de l'environnement qu'il faut préserver. Ibrahima Sagna constate qu'avec Kawawana, « ce n'est pas seulement la pêche, c'est tout l'environnement qui est concerné ». Selon Lamine Diatta de Diatok, les pêcheurs sacrifiaient également les cadeaux de la terre pour aller à la recherche des cadeaux de la mer : « l'arbre qu'on appelle le fromager, il était menacé. Pour chercher du poisson, il nous fallait des pirogues. De tels arbres ont du bois dur. Ils durent cinq siècles, mais ils étaient menacés. Maintenant on a appris aux gens que quand

**“ De tels arbres ont du bois dur.  
Ils durent cinq siècles, mais ils étaient menacés.  
Maintenant on a appris aux gens que  
quand on coupe, on remplace ”.**

Lamine Diatta

on coupe, on remplace. J'ai monté une grande pépinière et les gens peuvent venir et reboiser lorsqu'ils coupent des arbres ». Il souligne que la forêt est toujours menacée par les feux de brousse, et que revenir à l'équilibre du temps des ancêtres va prendre du temps. « On apprend aux gens à ne pas utiliser la mangrove pour construire les toits des maisons », dit-il. « Il faut utiliser le rônier; il est moins menacé ici chez nous. Les

gens comprennent petit à petit qu'il faut le protéger ».

Le suivi écologique a justement pu être mis en place grâce à cette prise de conscience. Le naturaliste Cyril Laffargue a passé près de trois mois sur le site pour faire un état des lieux écologique et construire le protocole de suivi. Il raconte : « J'ai choisi de passer beaucoup de temps sur le site pour effectuer cet état des lieux avec les communautés, afin de bénéficier de leurs connaissances, mais aussi de les impliquer le plus possible dans mes activités. Ainsi quand je me rendais quelque part, je proposais à quelqu'un de m'accompagner. Au début, je n'avais pas beaucoup de volontaires, mais peu à peu, les gens ont commencé à s'intéresser à mon travail. »





En effet, au départ les membres de la communauté n'étaient pas très convaincus de l'importance de surveiller l'environnement, suivi qui s'ajoutait aux deux autres qui devaient être mis en place. Mais peu à peu, chacun a perçu que le retour de la « bonne vie » impliquait également de veiller sur son environnement. Bien qu'il soit difficile de dire, pour le moment, quels sont les éléments de la biodiversité qui profitent des effets de Kawawana, les villageois constatent le retour graduel des dauphins à bosse, des crocodiles et même des lamantins. Selon Lamine Diatta, on a vu « un retour massif des crocodiles, avec des individus de sept mètres de longueur ». Le retour de ces espèces emblématiques est aujourd'hui une source de motivation supplémentaire pour les populations, qui prouvent ainsi que qualité de vie et environnement sont étroitement liés.

**“ La conservation nous permet aussi de lutter contre la pauvreté. Quand on a des moyens, on mange bien, on devient plus sain, on assure une bonne éducation à nos enfants ”.**

Bassirou Sambou



“ Mon point de vue, c’est que si demain la surveillance se relâche, il y a un grand risque que les pratiques de vol reprennent dans les bolongs ”.

Bassirou Diatta

## Au-delà des effets très positifs, les défis à relever...

Les résultats des mesures de gestion mises en œuvre par les habitants sont aujourd’hui très positifs. Effets d’aubaine ou effets durables ? il est encore trop tôt pour le dire. Si ces résultats incitent à l’optimisme quant au devenir de Kawawana, il reste cependant de nombreux défis à relever pour que « la bonne vie » s’installe durablement dans les villages.

### **Ne pas être victime de son succès...**

Grâce au retour du poisson, les bolongs de Kawawana attirent de plus en plus de pêcheurs des environs, et il ne faudrait pas que cet afflux nuise aux règles établies. Si la pêche redynamise la région, tous les habitants ne doivent pas devenir pêcheur, notamment les jeunes qui reviennent dans les villages. A ce propos, Bassirou Sambou explique : « Ces gens-là,

qui sont éduqués, qui ne veulent pas faire la pêche, ils peuvent peut-être créer d'autres emplois. Ils peuvent lancer des boîtes de maçonnerie, de construction, poursuivre d'autres projets d'éducation, de santé, ils peuvent s'occuper de la formation d'autres gens, des choses comme ça. Il faut aussi éviter que tout le monde ne se mette à la pêche, sinon on retourne à la case de départ ! ». Pour Philippe Tous, spécialiste de la pêche qui suit le processus de Kawawana depuis le début, « le risque majeur aujourd'hui se situe au niveau du développement excessif de l'effort de pêche au sein de la communauté (directement lié à l'abondance croissante des ressources) ».



### Du bénévolat... oui, mais jusqu'où ?

La question de l'engagement bénévole des villageois, et notamment de l'équipe de surveillance, pourrait, à la longue, poser problème. Jusqu'où peut aller l'engagement des volontaires? Les pêcheurs qui effectuent les tournées de surveillance ne sont pas rémunérés, et le temps passé dans les bolongs pour la surveillance se fait au détriment d'une autre activité qui pourrait être lucrative. Ibrahima Sagna en est parfaitement conscient : « Il existe encore des points à régler, par exemple au niveau de l'équipe de surveillance. Eux, ils font leur travail bénévolement. Ils ne gagnent pas d'argent pour les jours qu'ils passent à la mer. Si Pape revient du travail et qu'il n'a pas de quoi donner à manger aux enfants, ça peut créer des problèmes dans le foyer ».

Bassirou Diatta, du comité des sages explique : « Au moment de lancer l'initiative, on a bien expliqué que le travail de mise en place de l'APAC se fera sur la base du bénévolat et que le retour des poissons dans la zone de pêche est la seule retombée positive attendue.



**“ Nous avons travaillé longtemps sans les ONG et nous n’acceptons pas les organisations qui viennent uniquement pour s’approprier notre expérience communautaire, se faire des millions d’Euros via les bailleurs de fonds et qu’au final il n’y ait pas de retombées pour les populations ”.**

Salatou Sambou

Les membres de la communauté se sont engagés à mettre en marche l’APAC et les premiers effets induits qui ont été constatés contribuent à renforcer la dynamique de mobilisation sociale ».

Au-delà de l’engagement volontaire et bénévole des surveillants, c’est l’ensemble du système de surveillance, dans son efficacité et sa durabilité qui importe. Bassirou Diatta reprend : « Mon point de vue, c’est que si demain la surveillance se relâche, il y a un grand risque que les pratiques de vol reprennent dans les bolongs.

Ces vols sont parfois le fait des pêcheurs autochtones qui ne sont pas des membres de l’association. Si je suis confronté à des difficultés et que je pense pouvoir les résoudre en allant pêcher clandestinement dans les bolongs, alors je le ferai, surtout s’il n’y a plus de risque que je sois sanctionné. Je pense que la répression joue un rôle important dans l’application du système de gestion, parce que le paiement des amendes et la perte des équipements de pêche ont un effet dissuasif sur ceux qui sont encore réfractaires ».

#### **Le pari de l’autofinancement**

Le pari de Kawawana, c’est aussi de ne pas dépendre de financements extérieurs. La question du financement de la surveillance, mais aussi de l’ensemble du fonctionnement de l’APAC est fondamentale. Lors de la mise en place de l’APAC, les pêcheurs ont soigneusement veillé à conserver leur indépendance en ne demandant des appuis extérieurs que de manière ponctuelle et bien ciblée. C’est dans cette perspective que la FIBA avait été sollicitée pour financer l’achat de deux pirogues motorisées indispensables à la surveillance. « Souvent, la population initie un projet, puis une ONG va prendre le relais. Là, nous ne sommes intervenus qu’à la fin du processus porté par les habitants » explique Simon Mériaux, coordinateur de

programme à la FIBA. Salatou Sambou précise : « Nous avons travaillé longtemps sans les ONG et nous n’acceptons pas les organisations qui viennent uniquement pour s’approprier notre expérience communautaire, se faire des millions d’Euros via les bailleurs de fonds et qu’au final il n’y ait pas de retombées pour les populations ».

Christian Chatelain, spécialiste de la cogestion des aires protégées, souligne que les principaux apports extérieurs n’ont pas été de l’argent, mais plutôt des conseils judicieux : « En résumé nous n’avons pas fait grand-chose, juste informé les gens sur diverses possibilités, leur montrer qu’ils ne sont pas seuls dans ce genre de problème, leur montrer des ouvertures, leur montrer que « l’international » peut les aider à rivaliser avec leur propre réalité « nationale », et surtout leur donner confiance en eux-mêmes et les aider à réfléchir à leurs propres solutions ». Si la question de l’indépendance de l’APAC vis à vis des bailleurs de fonds est essentielle, il n’en reste pas moins qu’il faut bien financer les activités de l’APAC.



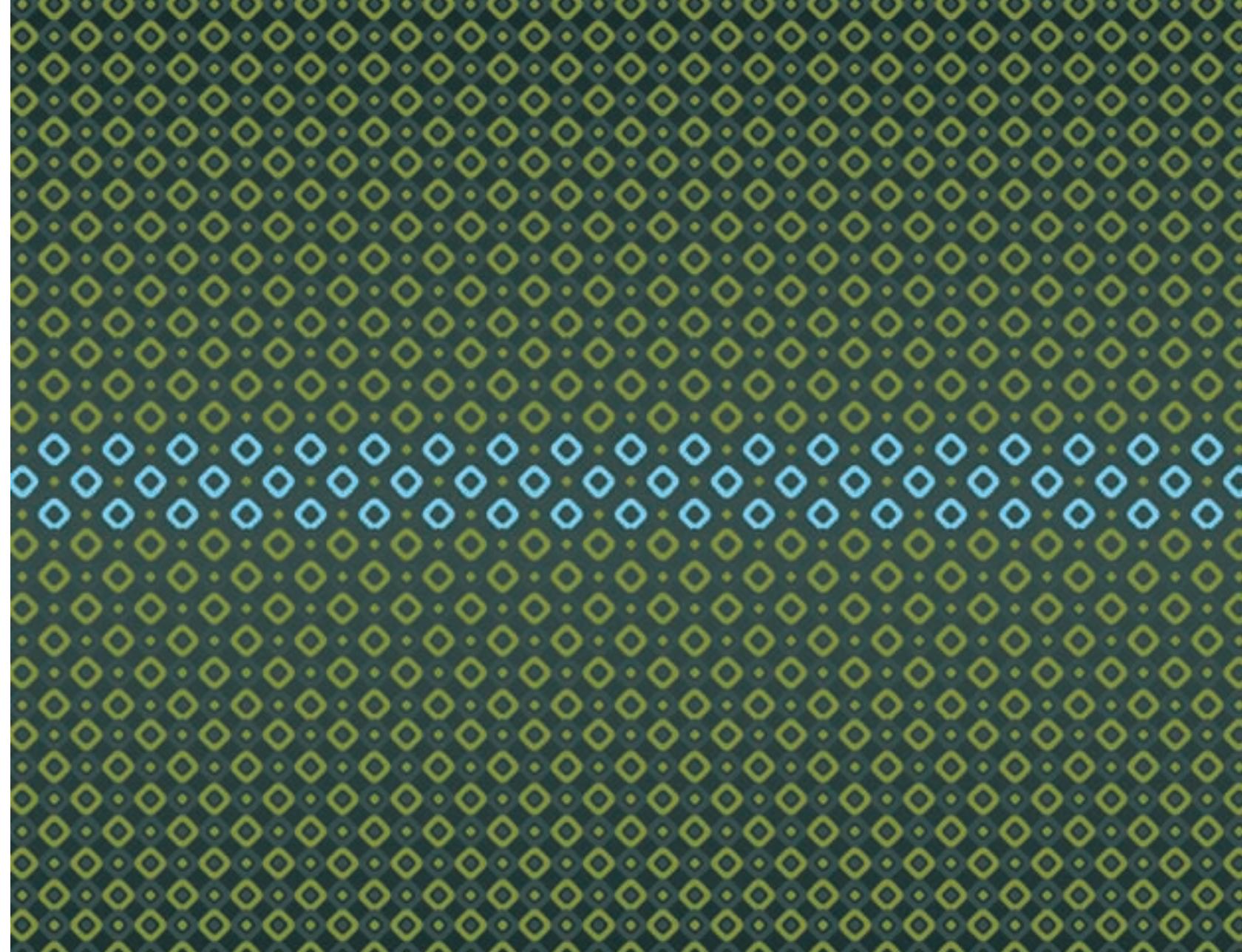
### Ne pas rester isolé

Les succès obtenus au bout de quelques années seulement de mise en place de l'APAC Kawawana suscitent un vif intérêt auprès de nombreux pêcheurs de la région et du pays tout entier, grâce notamment à l'important effort de l'APCRM pour communiquer à travers la radio locale. En Casamance, d'autres aires protégées de type APAC sont en cours de création et il semble que le Conseil Régional de Ziguinchor soit de plus en plus sollicité pour cela. En effet, l'APAC de Kawawana à elle seule ne peut avoir l'effet d'inverser la tendance de disparition des poissons sur l'ensemble du fleuve. La création d'un réseau d'APAC à l'échelle d'un bassin versant comme le fleuve Casamance et ses bolongs adjacents pourrait avoir un impact plus significatif. De plus, les résultats positifs obtenus en si peu de temps avec Kawawana auront permis de démontrer aux décideurs (Etat, collectivités) le bien-fondé de ce système de gouvernance locale, et ainsi encourager l'émergence de nouvelles APAC. Face à la dégradation des ressources, les AMP sont souvent envisagées comme le « remède miracle ». Cependant, Charlotte Karibuhoye, coordinatrice de programme à la FIBA, considère que « si le bien-fondé des AMP en général et des APAC en particulier est évident dans certains cas, il faut noter que cet outil ne constitue pas la panacée face à la crise que traverse le secteur de la pêche. Ces outils doivent être mis en œuvre en faisant partie intégrante d'un mécanisme plus large de gestion durable des ressources marines et côtières ». Pour une plus grande efficacité, les financements et les énergies déployées vers la création de nouvelles aires marines protégées devraient venir en appui de l'appui à l'application de la législation (type de filets, maillage, respect des périodes de repos biologique etc.) concernant la pêche sur l'ensemble du territoire national.



Kawawana n'est pas qu'une histoire de pêcheurs, c'est bien plus que cela. C'est l'histoire de toute une communauté, fière de sa région, qui a su démontrer que des solutions existent. Comme le dit si bien Bassirou Sambou qui vient récemment d'installer des ruches sur son terrain agricole afin de produire du miel de mangrove de qualité, reconnu pour sa saveur ambrée : « Ensemble, nous avons décidé de changer ».

“ A travers ces témoignages et les leçons apprises dans l'APAC Kawawana, je suis convaincu qu'il est impossible de renier nos origines culturelles. Elles sont gravées à l'intérieur de chacun d'entre nous et sont très importantes et bien respectées chez nous. Elles nous aident à comprendre et à apporter des réponses appropriées, et aujourd'hui Kawawana nous procure presque tout ce dont on a besoin pour vivre ”. Salatou Sambou





#### APCRM

(Association des Pêcheurs de la Communauté Rurale de Mangagoulack)

Mangagoulack - Sénégal

Contact : Salatou Sambou (+221 77 408 85 77)

sambousalatou@gmail.com

Kate Grace Thomas & Oussouby Touré

Crédits photo : © François Nimal [www.nimal.fr]

Conception graphique : by Reg [www.designbyreg.dphoto.com]

Ce livre a été achevé d'imprimer en octobre 2013

sur les presses de l'imprimerie La Rochette à Dakar, au Sénégal

ISBN : 9782-918445-11-1



### Remerciements

Dans cet ouvrage, les auteurs ont voulu donner la parole aux acteurs de Kawawana, pour qu'ils racontent « leur histoire » et partagent leur ressenti sur leurs motivations initiales, sur les succès obtenus... mais aussi sur les difficultés qu'il a fallu surmonter et les défis qui restent. Que soient ici sincèrement remerciées toutes les personnes rencontrées en Casamance, mais aussi à Dakar, et qui nous ont accordé un peu de leur temps.

Crazia Borrini-Feyerabend, Christian Chatelain, Geneviève Coutrot, Hélène Julien, Corinne Roux et Salatou Sambou sont aussi vivement remerciés pour leur relecture critique et attentive du document.



Kawawana est membre du Réseau Régional d'Aires Marines Protégées d'Afrique de l'Ouest (Rampao).



Cet ouvrage a été réalisé avec le soutien financier du Service de Coopération et d'Action Culturelle de l'Ambassade de France au Sénégal et de la FIBA (Fondation Internationale du Banc d'Arguin).

2006

2008

2009

2010

2011

2012

# Les grandes étapes de la création de Kawawana



\* Réseau régional d'aires Marines Protégées d'Afrique de l'Ouest  
 \*\* Programme Régional de Conservation de la zone Côtière et Marine en Afrique de l'Ouest



## *Kawawana*

Bienvenue à Kawawana, une Aire du Patrimoine Autochtone et Communautaire (APAC) située en Basse-Casamance, au Sénégal. Ici les habitants ont décidé de se battre contre la disparition de leurs ressources naturelles en faisant revivre les traditions de leurs ancêtres. Qu'ils aient été spectateurs ou acteurs de cette aventure, tous les habitants de la communauté rurale de Mangagoulack connaissent Kawawana. Ils nous racontent aujourd'hui cette histoire à travers ce livre qui témoigne de leurs ambitions, de leurs craintes, des difficultés qu'il aura fallu surmonter, des premiers succès ou encore des défis qui restent à relever...